

---

## Procès-verbal du Comité Directeur du lundi 05 septembre 2022 à 19h00 en visioconférence

---

*PV adopté et publié le 05/10/2022.*

**Présents (17) :** Florence GAILLARD - Gérard GALLO - Jo HEBEL - Michel HOUBINE - Alexis HUAULMÉ - Danielle GILET - Claire LAHAIE - Julien LAHAIE - Serge LARCHER - Didier MATHIS - Stéphane MOREAU - Anne RÉMOND - Annaïck RICHARD - Pierre SIONNEAU - Jean-Philippe SOMMEREISEN - Laëtitia SZWED-BOBET - Corinne VERMEIL.

**Excusés (3) :** Jérôme PORTIER - Jean-Pierre MOREAU – Dominique PÉARD

**Assistent :** Nathalie CHEVET (secrétaire de séance) - Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévann PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h05, par Julien LAHAIE.

### 1. Informations sur les événements internationaux

*Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président*

La ligue aura la chance d'organiser 2 matchs cette saison, relativement rapprochés au calendrier :

#### **Dimanche 30 octobre 2022 : match de l'Equipe de France féminine face à la Pologne, dans le cadre de la prépa Euro**

Le match se déroulera à la H Arena de Nantes, en collaboration avec le club du HBC Nantes. La volonté de la Fédération était de pouvoir organiser initialement ce match à la Salle de la Trocardière de Rezé, malheureusement non disponible à cette date, retenue par le club de Basket de Nantes. Des contacts ont été pris par la Fédération avec d'autres salles du territoire ayant la capacité d'accueil (Vendespace, Espace Mayenne et Antarès), aucune d'entre elle n'était disponible. Le choix s'est donc porté sur la H Arena, en collaboration avec le club du HBC Nantes.

#### **Mercredi 4 janvier 2023 : match de l'Equipe de France masculine face à l'Egypte, prépa au Mondial**

Le match se déroulera à la salle Antarès au Mans, dans le cadre de la préparation au championnat du Monde 2023. Les éléments du cahier des charges ont été transmis aux différents acteurs, un futur temps de rencontre est à prévoir, pour préparer cette journée.

Nous pouvons nous satisfaire de l'organisation de ces deux événements sur notre territoire, au service des clubs et des licenciés. La conférence de rentrée de la FFHANDBALL, prévue le mardi 6 septembre prochain, annoncera officiellement ces deux événements. Nous pourrons ensuite communiquer activement au sein de notre territoire, pour remplir les deux salles pour ces deux événements majeurs.

La fédération a pris le 1<sup>er</sup> contact avec le club recevant ou la structure d'accueil. La ligue prend le relais ensuite et est seule interlocutrice avec la fédération.

C'est un match important pour les deux équipes de France.

Laëtitia SZWED-BOBET précise qu'il y aura 2 matchs au Mans :

- Pays bas - République Tchèque
- France - Egypte

Corinne VERMEIL s'interroge sur la signature de la convention avec la fédération

- Rien n'est signé pour l'instant. Les échanges sont en cours avec le HBC Nantes dans le cadre de la mise à disposition de la H Arena. Un partenariat sera ensuite à construire avec le Comité de Loire Atlantique et les Neptunes de Nantes.

Pierre SIONNEAU s'étonne que ce soit un club purement masculin, tel que le HBC NANTES, qui accueille l'Equipe de France Féminine...

- C'est avant tout une salle que la fédération recherche. Pour l'instant, la H Aréna semble être la seule disponible et conforme au cahier des charges. Le HBC Nantes ayant la gestion de cette salle, c'est donc à lui que la fédération s'est adressée.

Alexis HUAULMÉ précise cependant que le club des Neptunes sera contacté dans le cadre du Handball Féminin. L'après-midi du 30 octobre sera utilisée pour valoriser le Handball au féminin. Des animations périphériques sont prévues avec les partenaires (Comité 44 et Neptunes notamment). Une réflexion est en cours sur la valorisation des bénévoles du territoire : organisation d'un repas le dimanche midi, de tables rondes, ...

Gérard GALLO demande si le cahier des charges a été revu. Qu'advient-il des bénéfices, s'il y a, l'entente ayant été dénoncée par le passé ?

→ Alexis HUAULMÉ affirme que rien n'est encore décidé. C'est le 1<sup>er</sup> match de la mandature. Nous en débattons en Bureau Directeur.

Laëtitia SZWED-BOBET précise que le cahier des charges a été expliqué entièrement. La fédération a fait appel à ses prestataires, pour la billetterie notamment.

Le ticket d'entrée pour recevoir l'équipe de France était de 60 000 €. Cependant, tout le monde ne le payait pas.... Il a donc été supprimé du cahier des charges

Serge LARCHER souligne qu'il ne faut pas confondre la convention établie avec la fédération et celle interne à la ligue, signée entre la Ligue et les 5 comités. Or, cette dernière n'a pas été dénoncée.

Gérard GALLO demande si la journée du 30 octobre est exempte de championnats ?

→ Pierre SIONNEAU confirme que seuls les clubs de PRO Ligue, N1M et N1F joueront à cette date.

## [2. Point sur les clubs affiliés au 02/09/2022 »](#)

*Point présenté par Stévann PICHON, Directeur Général*

164 clubs réaffiliés. Au 02/09/2022, 7 clubs n'ont pas encore complété le formulaire en ligne.

En Loire Atlantique, 3 clubs (Ste Reine / Les Indestructibles / Missillac) n'ont donné aucune nouvelle. Ce sont des clubs loisirs uniquement. Une création de club = le PAM.

Une création de club dans le Maine et Loire = Ombrée d'Anjou

En Mayenne, 1 club doit se réaffilier (St Pierre des Nids). Soulgé/Ouette arête. 1 création 53 = Bazougers. Le club de Craon devrait redémarrer, après une période de sommeil lors de la saison 23/24

Arrêt du club de Pontvallain dans la Sarthe.

Une fusion en Vendée = Sèvre Vendée HB. Le club d'Herminois est en difficulté.

## [3. Point sur les licences qualifiées au 31/08/2022](#)

*Point présenté par Stévann PICHON, Directeur Général*

La saison démarre bien avec des chiffres en hausse (+5 000 licenciés). Tous les comités sont en augmentation, aussi bien en masculin qu'en féminin.

Les Pays de la Loire sont plutôt bien placés par rapport à l'ensemble du territoire nationale (cf. tableau ci-dessous).

Alexis HUAULMÉ tient à remercier les bénévoles des clubs qui travaillent sur ces licences. Bravo pour leur engagement au sein de leur club.

On peut espérer que ces chiffres soient de bon augure et ainsi atteindre de bons scores en fin de saison.

349 000 licences compétitives fin mai 2022. L'objectif de la fédération est d'être à 500 000 licences compétitives en 2024.

Stévann PICHON ajoute que la mise en place de la signature électronique a simplifié le travail des clubs, comme celui de la Ligue.

Ci-dessous, les statistiques nationales par territoire :

STATISTIQUES LICENCES																				
02/09/2022	J - 1 an			02-sept			J - 1 an			02-sept			J - 1 an	02-sept	EVOLUTION en NB de licences			EVOLUTION en %		
	2021	2021	2021	2022	2022	2022	2021	2021	2021	2022	2022	2022	2021	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022
02/09/2022	Féminines						Masculins						Total	Par rapport à J-1 an			Evolution en %			
	Création	Renouvellement	Mutation	Création	Renouvellement	Mutation	Création	Renouvellement	Mutation	Création	Renouvellement	Mutation		F	M	T	F	M	T	
51 AURA	228	2 216	238	313	2 884	267	364	4 400	416	522	5 510	472	7 862	9 968	782	1 324	2 106	9,95	13,28	26,79
52 BFC	85	1 259	135	137	1 871	200	89	2 093	215	197	2 742	307	3 876	5 454	729	849	1 578	18,81	15,57	40,71
53 BRETAGNE	311	2 469	191	551	4 259	259	249	3 031	219	535	5 045	339	6 470	10 988	2 098	2 420	4 518	32,43	22,02	69,83
54 CENTRE VAL DE LOIRE	72	649	91	88	884	89	83	1 429	138	102	1 917	205	2 462	3 285	249	574	823	10,11	17,47	33,43
55 CORSE	15	61	11	5	21	9	16	121	19	8	108	20	243	171	-52	-20	-72	-21,40	-11,70	-29,63
56 GRAND EST	171	2 383	273	271	2 672	378	248	5 144	490	368	5 590	709	8 709	9 988	494	785	1 279	5,67	7,86	14,69
57 HAUTS DE France	138	1 344	149	196	1 718	182	212	2 882	248	323	3 254	406	4 973	6 079	465	641	1 106	9,35	10,54	22,24
58 ILE DE France	254	1 839	318	388	2 876	427	473	5 271	501	901	7 945	870	8 658	13 407	1 280	3 471	4 751	14,79	25,89	54,89
59 NORMANDIE	91	1 173	131	122	1 475	195	102	2 150	260	167	2 883	366	3 907	5 208	397	904	1 301	10,16	17,36	33,30
60 NOUV AQUITAINE	155	2 680	302	267	3 720	435	250	3 880	353	353	5 233	529	7 620	10 537	1 285	1 632	2 917	16,86	15,49	38,28
61 OCCITANIE	102	1 388	158	229	2 241	224	236	2 795	264	291	4 276	379	4 943	7 640	1 046	1 651	2 697	21,16	21,61	54,56
62 PAYS DE LA LOIRE	406	2 631	139	654	3 881	196	651	5 992	317	1 198	8 060	448	10 136	14 437	1 555	2 746	4 301	15,34	19,02	42,43
63 PACA	89	1 048	155	151	1 507	227	176	2 384	309	324	3 490	438	4 161	6 138	593	1 384	1 977	14,25	22,55	47,51
64 GUADELOUPE	7	52	20	16	80	14	7	57	12	13	64	11	155	198	31	12	43	20,00	6,06	27,74
65 GUYANE	1	18	7	5	27	13	2	18	15	3	32	20	61	100	19	20	39	31,15	20,00	63,93
66 MARTINIQUE	4	107	31	20	137	10	9	109	45	15	154	12	305	348	25	18	43	8,20	5,17	14,10
67 NOUV CALEDONIE	16	11	0	0	1	0	24	12	9	1	5	0	72	7	-26	-39	-65	-36,11	-557,14	-90,28
68 POLYNESIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DNV/0!	#DNV/0!	#DNV/0!
69 REUNION	39	177	31	110	458	64	35	227	66	121	720	106	575	1 579	385	619	1 004	66,96	39,20	174,61
70 MAYOTTE	36	143	8	4	37	12	59	298	21	10	81	24	565	168	-134	-263	-397	-23,72	-156,55	-70,27
50 FFHB	2	4	1	0	6	0	3	10	0	2	17	0	20	25	-1	6	5	-5,00	24,00	25,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 222</b>	<b>21 652</b>	<b>2 389</b>	<b>3 527</b>	<b>30 755</b>	<b>3 201</b>	<b>3 288</b>	<b>42 303</b>	<b>3 917</b>	<b>5 454</b>	<b>57 126</b>	<b>5 662</b>	<b>75 771</b>	<b>105 725</b>	<b>11 220</b>	<b>18 734</b>	<b>29 954</b>	<b>14,81</b>	<b>17,72</b>	<b>39,53</b>

#### 4. Choix du site retenu pour l'organisation des Intercomités du samedi 26/11/2022

Délibération présentée par Michel HOUDBINE – Élu référent ETR/Pôle/ITFE

Un appel à candidature a été envoyé à tous les clubs des Pays de la Loire le 7 juillet dernier ; la date limite de dépôt des dossiers ayant été fixée au 19/08/2022.

Deux clubs se sont proposés :

- Le club de Ligné (44), qui a déjà organisé cet événement pendant 3 ans
- Le club d'Evron (53), qui a déjà organisé cet événement en 2021

Un autre site sera à définir dans la région, pour accueillir le tour interrégional féminin. On pourra ainsi satisfaire le club non retenu pour les intercomités du 26 novembre prochain.

C'est un gros événement, ça peut être intéressant pour la Mayenne, sachant qu'il y a déjà des événements en Loire Atlantique.

#### Décision :

La candidature de Ligné est validée avec 8 voix pour Ligné 5 voix pour Evron et 3 abstentions

#### 5. Date de l'Assemblée Générale de la Ligue en 2023

Délibération présentée par Julien LAHAIE – Secrétaire Général

L'envoi de l'échéancier des réunions 2022/2023 a suscité quelques demandes relatives à la date de l'AG, jugée trop tardive. L'ouverture administrative et financière d'une saison étant réalisée dans GEST'HAND au 1<sup>er</sup> juin.

Le 3 juin est la seule date encore disponible au calendrier, sans utiliser les week-ends fériés ou ponts.

Les membres du Comité Directeur ont été interrogés quant au déplacement de notre Assemblée Générale au samedi 3 juin 2023.

Danielle GILET précise que toutes les dates importantes ont été envoyées par le comité de Vendée dès le début de la saison. Le 3 juin est le week-end des finales de Coupe de Vendée. Par ailleurs, le comité est tributaire du Conseil Départemental.

Corinne VERMEIL fait part de la problématique soulevée par les clubs de Loire Atlantique : une AG de ligue tardive engendre une AG départementale tardive également, et repousse d'autant plus les AG de clubs finissant par être en difficultés en début de saison. Le comité 44 est ainsi favorable pour avancer l'AG de Ligue au 3 juin.

Même constat auprès des clubs du Maine et Loire.

Cette date ne pose pas de problème pour la Sarthe.

Pierre SIONNEAU propose éventuellement d'inverser les finales de Coupe des Pays de la Loire programmées les 27/28/29 mai 2023 avec l'AG, afin de résoudre les problèmes.

**Décision :**

*Proposition d'avancer l'AG au 3 juin 2023 validée avec 12 voix pour, 2 contre, 2 abstentions.*

**6. Modification échéancier des réunions 2023**

*Délibération présentée par Julien LAHAIE – Secrétaire Général*

Après réception du calendrier institutionnel de la FFHandball, nous devons modifier notre échéancier.

Vous trouverez ci-dessous les quelques ajustements nécessaires :

Dates	Réunions	Présentiel / Visio	Observations
<del>Samedi 27/08/2022</del> <b>Lundi 5 Septembre 2022</b>	Comité Directeur	Présentiel journée	Réunion pour lancer la saison + Moment de convivialité + activités diverses
Mercredi 28/09/2022	Conseil D'Administration	Présentiel	Vœux Fédéraux
Mercredi 19/10/2022	Bureau Directeur	VISIO	De 19h00 à 20h00
	Comité Directeur	VISIO	A partir de 20h00
<b>VACANCES TOUSSAINT DU 22/10 au 07/11/2022</b>			
Mercredi 09/11/2022	Comité Directeur	Présentiel	
Mercredi 30/11/2022	Comité Directeur	VISIO	
<b>VACANCES NOEL 17/12 au 03/01/2023</b>			
Mercredi 21/12/2022	Comité Directeur	Présentiel	Repas de Noël – Moment de convivialité
Mercredi 11/01/2023	Bureau Directeur	VISIO	De 19h00 à 20h00
	Comité Directeur	VISIO	A partir de 20h00
Mercredi 08/02/2023	Comité Directeur	VISIO	
<b>VACANCES FEVRIER 11/02 au 27/02/2023</b>			
Mercredi 1 <sup>er</sup> /03/2023	Comité Directeur	PRESENTIEL à Nantes	Pendant les IP afin que les élus puissent voir au moins 1 match du Pôle de Nantes
Mercredi 29/03/2023	Bureau Directeur	VISIO	De 19h00 à 20h00
	Comité Directeur	VISIO	A partir de 20h00
<del>Mercredi 19 ou 26/04/2023</del> <b>Samedi 6 mai 2023 sur la journée</b>	Conseil d'Administration	PRESENTIEL	<b>Préparation AG FFHB + AG LIGUE</b>
<b>VACANCES 15/04 au 02/05/2023</b>			
<del>22/23 Avril ou 29/30 Avril 2023</del> <b>Du 12 au 14 mai 2023</b>	AG FFHB	PRESENTIEL	A la MDH
Mercredi 10/0 au 5/2023	Bureau Directeur	VISIO	De 19h00 à 20h00
		VISIO	A partir de 20h00
<del>Mercredi 31/05/2023</del> <b>Mercredi 24 mai 2023</b>	Comité Directeur	PRESENTIEL	
<b>ASCENSION du 18 au 21 Mai 2023</b>			
<b>Samedi 10 juin 2023 – Finales coupe de France</b>			
<del>Samedi 17/06/2023</del> <b>Samedi 3 juin 2023</b>	AG LIGUE	PRESENTIEL	
<del>Mercredi 05/07/2023</del> <b>Mercredi 28 juin 2023</b>	Comité Directeur	PRESENTIEL	Réunion fin de saison + moment de convivialité

Gérard GALLO précise qu'il convient de respecter ce calendrier, dans la mesure du possible, notamment sur le fait que les réunions soient en présentiel ou en visioconférence ; l'organisation qui en découle n'est pas la même.

**Décision :**

*Nouvel échéancier validé avec 93% des voix pour, 7% d'abstention.*

**7. Validation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 28/09/2022**

*Délibération présentée par Alexis HUAULMÉ – Président*

Conformément à notre Règlement Intérieur (cf. article 9), l'ordre du jour du Conseil d'Administration doit être validé par le Comité Directeur précédent.

Ci-dessous la proposition d'ordre du jour :

- 19h30 à 19h45 : Ouverture du CA + Présentation des membres présents entre les salariés et les élus présents
- 19h45 à 20h00 : Informations Générales par le Président de la Ligue
- 20h00 à 20h30 : Point sur les projets sur la saison 2022/2023
- 20h30 à 21h00 : Proposition de la Ligue sur les vœux fédéraux
- 21h00 à 21h45 : Tour des commissions territoriales
- 21h45 : Clôture du Conseil d'Administration par le Président de la Ligue - Dîner

Lieu non encore défini à ce jour, l'hôtel Ibis de Segré ne pouvant pas nous recevoir.

**Décision :**

*Ordre du jour du CA validé avec 100 % des voix pour.*

**8. Validation des demandes de dérogation**

*Délibération présentée par Michel HOUDBINE – Élu référent ETR/Pôle/ITFE*

☞ Les 3 demandes de dérogation ci-dessous sont soumises à la validation par le comité directeur :

- Malia-Losa FALELAVAKI : joueuse néo-calédonienne au Pôle, devant jouer obligatoirement en nationale 2, mais disposant d'une dérogation FFHB pour jouer au niveau inférieur au vu de son expérience. Le niveau PNF est plus adapté à sa préparation à l'intégration en senior ;
- Esther PELENDIA : joueuse déjà au Pôle en 2021-2022. Le rapport de force en -17N n'est pas adapté pour elle. Étant donné son profil athlétique, elle a raisonnablement besoin de jouer exclusivement contre des adultes ;
- Erine HAPPI DJEUKOU : joueuse déjà au Pôle en 2021-2022. Elle est encore à l'arrêt pour une rupture de ligaments croisés depuis avril. Elle doit cependant avoir l'opportunité de jouer en senior, dès que le staff médical lui donnera l'autorisation. Elle aura obligation de jouer en N2 en 2023-2024 et la PNF est plus appropriée que la -17N pour s'y préparer.

Pierre SIONNEAU, favorable à ces demandes de dérogation ETR (article 36.2.4), est opposé aux dérogations non réglementaires en regard des 36.2.4 et 36.2.5 (ce dernier les réservant aux joueuses et joueurs isolés). Or certains clubs insistent et essaient de contourner les règles en passant par leur département quand c'est le rôle de la COC régionale et territoriale et du Comité Directeur de la Ligue, gestionnaire de la compétition... Il est important que les rôles de chacun soient respectés, dans une règle de conduite cohérente et rigoureuse (vérification de l'isolement sportif et géographique du demandeur, puis avis) :

- Les comités décident au niveau de leurs équipes de jeunes départementales (36.2.2) et au niveau de leurs équipes seniors masculines (36.2.5).

- La ligue décide, en accord avec la COC territoriale et régionale, au niveau des équipes de jeunes régionales (36.2.2), adultes féminines (territoriales et régionales) et adultes masculines régionales (36.2.4 et 36.2.5)

Jean-Christophe KNOCKAERT souligne le bien-fondé de ces demandes, souvent pertinentes, mais les textes ne nous permettent pas toujours de les autoriser, si on fait référence aux articles 36.2.4 et 36.2.5.

Si le règlement pose problème, on peut proposer autre chose : laisser la possibilité aux clubs d'exploiter la possibilité de décider de 2 dérogations. A débattre...

**Décision :**

*Dérogations validées avec 80% des voix pour, 20% d'abstention.*

## **9. Point sur le Personnel**

*Point présenté par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe en charge des RH*

### **Arrivée de Grégoire TOURNÉ au poste de Chargé de Développement de l'Arbitrage**

Depuis le 16 août 2022, le nouveau chargé de développement de l'arbitrage a pris ses fonctions. Tout a été mis en œuvre entre les élus, membres de la CTA et salariés, pour que son intégration se passe bien.

Stévann et Coralie étaient avec Anne pour l'accueillir. Pierre DELGADO est venu une journée pour la passation des dossiers.

Alain et Didier sont également venus à la Ligue.

### **Arrivées des deux apprentis au service communication : Axel GIRAUDEAU et Noam BAUMONT**

Les 2 nouveaux apprentis sont arrivés à la Ligue depuis le 22 août, afin d'assurer la passation des dossiers dans de bonnes conditions. Un séminaire a été organisé les 30 et 31 août 2022, afin de définir les projets et la ligne de conduite à tenir (un compte-rendu est en cours de validation).

Stévann et Adrien les ont accueillis.

Ils semblent à l'aise dans leur prise de fonctions.

Laëtitia SZWED-BOBET remercie Adrien et Manuela pour le très bon travail réalisé au cours de leur apprentissage. Adrien est partant pour être bénévole sur la semaine des interpôles.

Manuela ne sera pas beaucoup présente en septembre, devant solder ses congés. Adrien est parti depuis le 2 septembre dernier.

### **Arrivée d'Emmanuelle GUYOMARCH sur le poste ESQ (Emploi Sportif Qualifié) au sein de la Commission Handensemble**

Emmanuelle GUYOMARCH, seule candidature reçue suite à la parution de notre offre en juillet dernier, occupera ce poste à mi-temps et tout est mis en œuvre pour que son contrat débute le lundi 19 septembre 2022. Une réunion de travail a été organisée le 2 septembre dans les locaux du Comité 53.

Emmanuelle sera présente les lundis et mardis des semaines paires et les lundis, mardis et mercredis des semaines impaires.

Elle sera présente à la Ligue le mardi.

Corinne VERMEIL précise que la fiche de poste est prête et sera complétée en cours d'année. Laëtitia CHAUVIRÉ assurera la passation des missions administratives avec Emmanuelle.

Corinne annonce que le projet Handensemble de la Ligue a été présenté au groupe AXA et au président de la fondation Atout Cœur. De leur côté, 4 actions sont prévues en septembre, en Sarthe, en Vendée, en Loire-Atlantique et dans le Morbihan), basés sur la récolte des déchets polluants.

Il est prévu d'inviter des collaborateurs d'AXA sur un match Hand Fauteuil, afin de les sensibiliser au handicap.

Comme le note Alexis HUAULMÉ, ce partenariat est une bonne nouvelle. Il est important de le pérenniser dans le temps, afin de financer le projet d'achat de fauteuils.

## **10. Point sur le projet immobilier**

*Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président*

Lors de chaque réunion, un point d'étape sera effectué afin de vous communiquer les dernières informations, permettant ainsi à tous les élus d'avoir le même degré d'informations.

Les référents de ce dossier seront Julien LAHAIE, en tant que Secrétaire Général de la Ligue et Stévan PICHON, en tant que Directeur Général.

Une rencontre est prévue le 16 septembre prochain à Ancenis, avec les élus et les instances, pour présenter le projet. L'idée est de construire économiquement ce projet.

Des études ont été faites par les promoteurs, des réponses ont été apportées.

## 11. Répartition et versement Contrat Territorial Individualisé (CTI)

*Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président*

La Ligue a reçu le virement de la part fixe à hauteur de 60 %, soit 61 909,80 € sur un montant total de 103 183,00 €.

Comme échangé lors de précédents Bureaux Directeurs, la répartition de l'acompte proposée est la suivante :

- Comités : 7 200,00 €
- Ligue : 25 909,80 €

Les virements aux comités seront réalisés d'ici le 9 septembre 2022.

Le solde de la part variable des 40 % restants, sous réserve de percevoir la totalité de la somme initiale en fonction des actions lancées, se répartira ainsi :

- Comités : 5 000,00 €
- Ligue : 16 273,20 €

La DTN fera le contrôle de gestion courant novembre.

Le solde sera versé en 2022, en lien avec l'année civile N-1.

A la fédération, un travail est en cours sur la répartition des fonds de 2 millions d'euros. Proposition d'une nouvelle répartition du CTI, tenant compte de différents sujets : postes des CTS, aides publiques plus faibles dans certains territoires, évolutions des licenciés sur les territoires...

### **Décision :**

*Répartition du CTI validée avec 94% des voix pour, 6% d'abstention.*

## 12. Points divers

### **① Qualification des membres CA et commissions**

Attention, beaucoup de membres du CA et des commissions, ne sont pas encore qualifiés à ce jour.

La validation des compositions des commissions sera à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 26 septembre prochain. Tous les membres devront donc être qualifiés pour cette date, faute de quoi ils ne pourront pas prendre part aux votes. Un point sera fait pour les commissions se réunissant avant le CA.

Corinne VERMEIL souligne qu'un changement de club prend plus de temps, car il faut l'accord du club quitté...

### **② Début de saison sportive**

Tous les championnats créés sont complets. Bonne approche des championnats territoriaux. Des inscriptions à venir.

L'intérêt pour le champ U21 se manifeste.

La ligue du Centre gère cette année le championnat N3.

La CTA est excusée ce soir, actuellement en visioconférence pour préparer la saison.

Lundi 12 septembre, une visioconférence est organisée pour tous les clubs, sur les nouvelles règles et projets CTA.

Enormément de matchs amicaux et de tournois en début de saison, mais les clubs ont su gérer par eux-mêmes.  
Regroupement des JA T1 et JAJ T1 le week-end dernier.

Pierre SIONNEAU valide les matchs amicaux et tournois dans gest'hand. On constate que la Ligue n'est pas toujours informée de ces demandes...

Gérard GALLO annonce la présence de 2 matchs internationaux en Sarthe, contre des sélections féminines, les 26 et 28 septembre prochain. On est informé au dernier moment, il va probablement falloir désigner...

- Alexis HUAULMÉ précise qu'il est de la responsabilité de la fédération de désigner des arbitres sur un match international.

#### ④ Dossier intégrité

Dossier intégrité à déposer à la DRAJES. Les référents intégrité des départements n'ont pas été informés.

- Comme le souligne Alexis HUAULMÉ, la DRAJES nous a demandé de redéposer les projets. Sur ce sujet, comment relancer les démarches intégrité ? Au service du Pôle, ça a été fait. Au niveau de l'action auprès des clubs, il en est de la responsabilité des comités pour agir.
- On a toujours été transparent lors des comités directeurs et des bureaux directeurs sur ce sujet.

Serge LARCHER affirme que la DRAJES déploie fortement la prévention des violences. Il y a aura des manifestations avec le CDOS et le CROS.

#### ④ Arrivée des nouvelles secrétaires au Comité Sarthe

1 nouvelle salariée et 1 nouvelle élue au Comité Sarthe. Gérard GALLO s'interroge sur le maintien de la réunion des secrétaires et souhaite que les nouvelles recrues puissent rencontrer le personnel administratif de la Ligue.

- Alexis HUAULMÉ est tout à fait favorable à relancer cette journée réunissant les secrétaires.
- Anne RÉMOND précise qu'en Vendée, il y aura également une nouvelle secrétaire. Il est préférable d'attendre l'arrivée de toutes les nouvelles recrues pour organiser cette réunion.  
En attendant la réunion, il est tout à fait possible de venir à la ligue.

#### ⑤ Démission de Stéphane MOREAU à la CNCG

La Présidente de la CNCG ayant démissionné, les membres de cette commission sont tous automatiquement démissionnaires. Stéphane MOREAU a refusé de prendre la présidence de cette commission et ne souhaite plus en être membre du tout.

#### ⑥ Du bruit dans la presse

Les médias ont fait du bruit dans la presse... : le club de Segré au CNOSEF, le courrier de Francis SEREX, le courrier de Philippe BANA.... Pierre SIONNEAU regrette que ces points n'aient pas été abordés en réunion.

Clôture de la réunion à 21h00.

**Julien LAHAIE**  
Secrétaire Général



**Alexis HUAULMÉ**  
Président de la Ligue

